

Droit aux transports pour les personnes retraitées !

Déjà en 2015, une carte pétition unitaire CGT, FO, Solidaires, FO, FGR-FP s'adressait aux élu-e-s de la Mairie de Paris pour demander le droit aux transports. En effet, le Conseil de Paris avait voté, sans consultation des organisations de retraité-e-s, des augmentations très importantes de la Carte Emeraude-Améthyste : de 40 à 380 euros pour les zones 1-2 et jusqu'à 410 euros pour les zones 1 à 5, selon un barème basé sur l'impôt sur le revenu.

Le prix important des transports collectifs, fragilise encore plus le budget des retraité-e-s frappés de plein fouet par le gel des pensions, la baisse des pensions par l'augmentation des taxes (0,3 % par la Casa en 2013, 1,7 % par la CSG en 2018), la suppression de la demi-part fiscale aux veuves, la fiscalisation du complément de 10 % des pensions, etc.

Les retraité-e-s de Paris et d'Ile-de-France n'ont pas été entendus, ils restent à part en ne percevant aucune aide pour leurs déplacements de proximité, indispensables pour éviter l'isolement et le repli sur soi. Les liens familiaux, amicaux, associatifs, sociaux, syndicaux s'avèrent de plus en plus une réalité francilienne, et plus exclusivement parisienne, ils nécessitent la mise en place d'une politique sociale des transports en commun pour les retraité-e-s au niveau régional.

Dans l'attente d'une réelle politique sociale permettant le droit aux transports des retraité-e-s, nous revendiquons, comme les scolaires et les salarié-e-s, un abonnement à demi-tarif (37,60 €) du Navigo, et le tarif réduit pour les carnets de tickets, pour toutes les personnes âgées, sans condition de ressources. Nous réclamons également un tarif plus social pour les personnes âgées non imposables.

Aucun des transports collectifs du quotidien n'est « rentable », qu'il soit sur route ou sur voie ferrée. Ce sont des services publics, financés très majoritairement par les collectivités territoriales, qui contribuent au désengorgement du pays, qui permettent de limiter le rejet de carbone dans l'atmosphère et le dérèglement climatique.

Le prix payé par l'utilisateur ne représente qu'une petite partie des recettes, et impose des dépenses « inutiles » comme la confection et la vente des tickets et cartes, les machines limitant l'accès au métro, le contrôle... Plusieurs villes ont rendu le transport collectif gratuit et cela marche, par exemple depuis 16 ans à Châteauroux !

Pourquoi pas dans la Région parisienne ? Ce serait bien pour l'utilisateur, le climat et la sérénité de nos villes.

**Pour le droit aux transports des personnes âgées,
rassemblement jeudi 30 novembre 2017 à 10 h
devant le Conseil Régional Ile-de-France
métro ligne 13 – station Saint François Xavier**